

Conformément à l'article 9 des statuts, le Conseil d'Administration est renouvelé de façon paritaire, par tiers, chaque année lors de l'Assemblée Générale ordinaire de notre association LEI ESCLOPS Saint-Pérollais qui se tiendra le : **Vendredi 04 Octobre 2024 à 20h30, dans le chai du CEP du Prieuré 07130 Saint-Péray.**

Les membres sortants sont :

- BARBIERI Yves
- BENDHAMANE Omar
- GUENEBAUD Christine
- LANGIN Agnès

Pour rappel, les membres sortants sont rééligibles mais susceptibles de ne pas se représenter c'est pourquoi, si vous avez plus de deux années d'adhésion ininterrompues au club, et si vous souhaitez vous investir pour participer activement à la vie du club en amenant de nouvelles idées, n'hésitez plus et venez nous rejoindre dans l'équipe du conseil d'Administration, vous serez les bienvenus !

Pour cela, envoyer votre candidature par écrit et par courrier postal au président du Club, **avant le Vendredi 20 Septembre 2024 à :**
LEI ESCLOPS Saint-Pérollais - MAIRIE - 18 Place de la Mairie - 07130 SAINT PERAY
(Le cachet de la poste faisant foi)

Pour renseignements complémentaires, contacter le président DURAND Jean Jacques 06 77 75 65 38

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Téléphone :

Code postal : Mail :

Se porte candidat comme membre au Conseil d'administration de « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais ».

Fait à Le..... Signature :